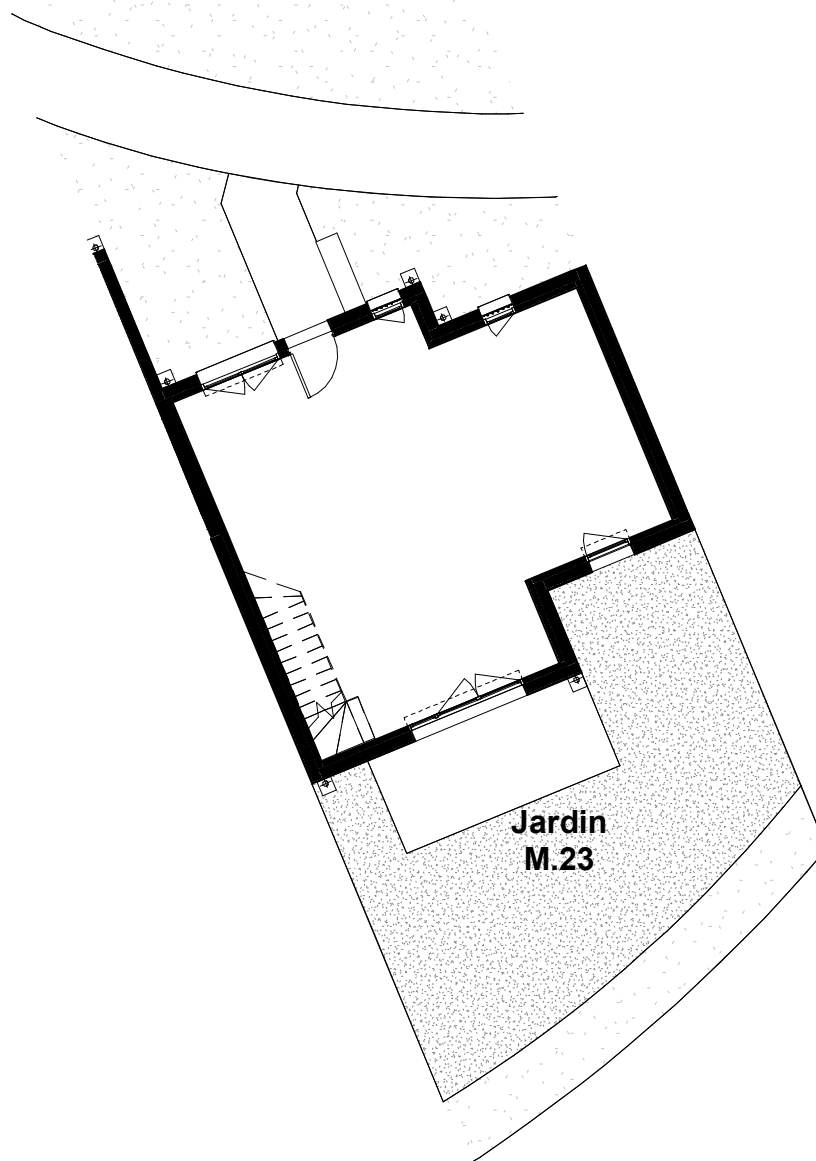
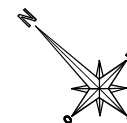




LE PARC DE LA TUILERIE

Chemin de Geordy - 31620 BOULOC



Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des nécessités techniques de la réalisation en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement. Les retombées, soffites, encoffrements, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs ne sont pas figurés et ne pourront fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes. Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toutes les variations de cotes (tant au niveau d'une pièce que de longueur totale) ou de surface, entraînant des différences jusqu'à 5% de la surface habitable vendue, ne pourront fonder aucune réclamation. A la livraison, le terrain pourra présenter des différences de niveau dues à la topographie naturelle du lieu, au calage des voiries et aux contraintes techniques liées à la construction. La surface des jardins en jouissance exclusive, est donnée à titre strictement indicatif. Les éléments d'équipement (réfrigérateur, lave-linge, lave-vaisselle, ...) ne sont pas fournis et ne sont dessinés qu'à titre indicatif.

indice B MARS 2019

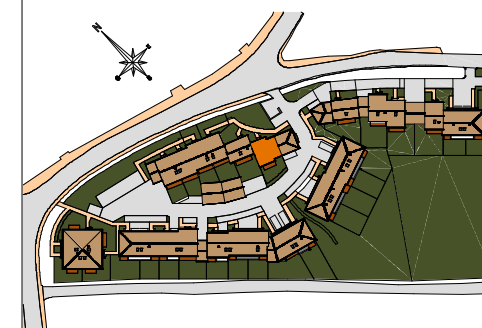


LE PARC DE LA TUILERIE

Chemin de Geordy - 31620 BOULOC

Logement	Niveau	RDC-R+1
M 23	Type	T4

PLAN MASSE

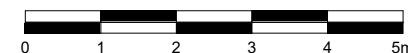
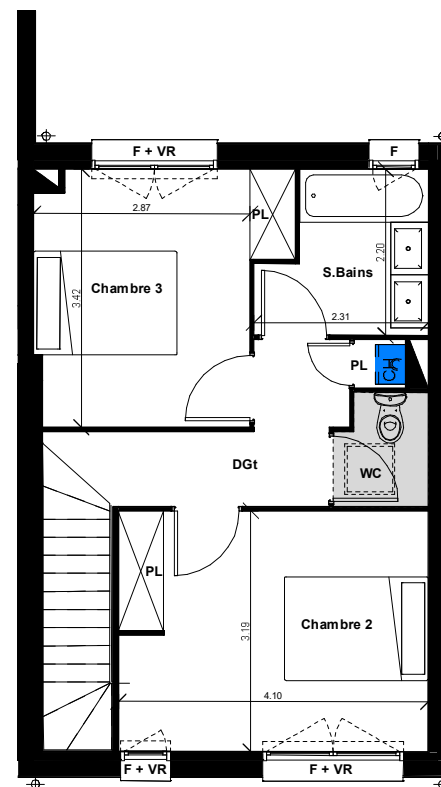
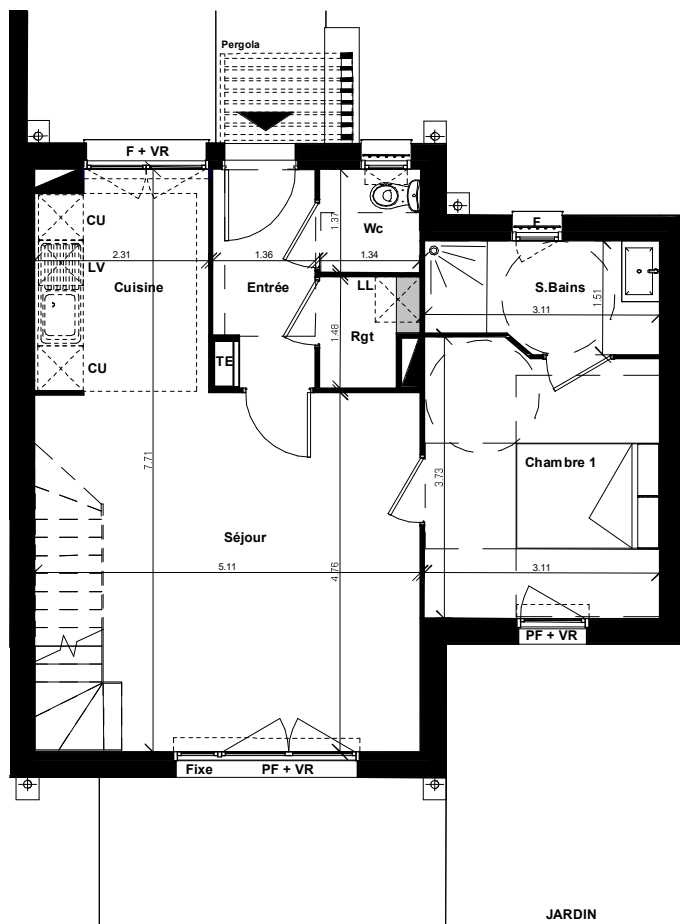


SURFACES HABITABLES

Entrée	3.70
Séjour	22.05
Cuisine	6.54
Chambre 1	11.07
S.Bains	4.33
Wc	1.84
Rgt	1.75
Chambre 2	13.04
Chambre 3	10.31
S.Bains	4.34
DGt	4.94
PL	0.45
WC	1.77
86,13 m²	
Terrasse	9
JARDIN	46

Les placards sont compris dans la surface des pièces

indice B MARS 2019



Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des nécessités techniques de la réalisation en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement. Les retombées, soffites, encoffrements, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs ne sont pas figurés et ne pourront fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes. Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toutes les variations de cotes (tant au niveau d'une pièce que de longueur totale) ou de surface, entraînant des différences jusqu'à 5% de la surface habitable vendue, ne pourront fonder aucune réclamation. A la livraison, le terrain pourra présenter des différences de niveau dues à la topographie naturelle du lieu, au calage des voiries et aux contraintes techniques liées à la construction. La surface des jardins en jouissance exclusive, est donnée à titre strictement indicatif. Les éléments d'équipement (réfrigérateur, lave-linge, lave-vaisselle, ...) ne sont pas fournis et ne sont dessinés qu'à titre indicatif.